

Note d'intention de la *Revue internationale de politique comparée* sur l'Anthropocène

La *Revue internationale de politique comparée* (RIPC) souhaite rappeler son inquiétude face au réchauffement climatique, à l'effondrement de la biodiversité, à la détérioration des sols et aux différentes formes de pollutions¹. Elle a décidé de lancer, en son sein, un axe de travail autour d'une question principale : quel avenir pour la politique comparée internationale à l'ère de l'Anthropocène ?

À l'heure où de nombreux collectifs et laboratoires cherchent à adapter leurs pratiques de recherche, notre souhait est que la RIPC puisse, elle aussi, contribuer à identifier les enjeux, les risques et des pistes de propositions à partir du cas de cette sous-discipline de la science politique.

Le point de départ de notre réflexion a été énoncé sous la forme d'un paradoxe : alors que l'Anthropocène, comme nouvelle condition planétaire, constitue *a priori* une invitation supplémentaire à faire de la politique comparée — pour comprendre, par exemple, comment des États et des sociétés répondent, à leur manière, à des enjeux partagés — cet appel heurte également de front les manières habituelles et non soutenables de pratiquer cette recherche.

Ainsi, le basculement climatique questionne l'investissement de terrains éloignés, pour lesquels les contraintes géographiques et temporelles rendent difficilement envisageable de se passer de l'avion, qui est le mode de transport le plus carboné². Il interroge également les manières de construire et de cultiver des réseaux scientifiques internationaux, dès lors qu'ils impliquent de fréquents déplacements sur de longues distances (pour des colloques, des séminaires ou des séjours d'enseignement et de recherche). Face à l'urgence écologique, il semble difficile, aujourd'hui, de prétendre ne rien changer à nos manières de faire de la politique comparée à l'international.

Dans le même temps, cette question collective ne saurait être traitée par la seule responsabilité individuelle, doit être située dans les règles du champ de l'enseignement supérieur et soulève de nombreux dilemmes et tensions.

En premier lieu, faire des recherches dans des pays éloignés constitue le substrat même de la recherche, une exigence incontournable. Elle exprime la conviction qu'on ne saurait comprendre une société politique en restant « à distance » géographique, sur la seule base de données secondaires dont la collecte serait déléguée à d'autres, et sans relations sociales fortes et continues.

En deuxième lieu, les pressions et injonctions institutionnelles à l'internationalisation, au sens large, sont plus que jamais omniprésentes. Elles le sont dans les recrutements, dans les appels à projet internationaux ou dans les mécanismes de soutien financier proposés par les laboratoires. L'internationalisation demeure bien, aujourd'hui, l'un des critères fondamentaux de ce qu'on appelle l'« excellence académique ».

¹ Voir comme vulgarisation, Gemenne, François *et al.*, *Atlas de l'Anthropocène*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021.

² On rappellera, ici, que les émissions directes d'équivalent CO₂ d'un aller-retour Paris-New York (d'environ 2 tonnes) représentent la totalité du budget carbone annuel d'un individu qui souhaiterait limiter le réchauffement climatique à +1,5°C depuis l'ère préindustrielle et suivre l'Accord de Paris de 2015.

En troisième lieu, l'accès à la comparaison internationale est le lieu d'inégalités considérables selon les statuts professionnels, les institutions, les pays ou encore le genre. Peu d'enseignant·es-chercheur·ses, au temps de recherche toujours plus comprimé, peuvent se payer le luxe de voyager lentement et autrement, pas plus que les chercheur·ses devant composer avec leurs contraintes familiales. Et pour beaucoup, notamment aux Suds, le défi consiste surtout à obtenir un financement, quel qu'il soit, pour un déplacement international, dans des contextes de très forte contrainte budgétaire sur l'enseignement supérieur et la recherche.

Les réponses possibles à ces dilemmes collectifs ne sauraient donc qu'être collectives et nécessitent des arbitrages, de la définition de quotas carbone à l'échelle des unités de recherche, à la mutualisation des déplacements, ou encore, en passant par une meilleure valorisation des comparaisons de proximité. La revue s'engage à prendre au sérieux ces enjeux dans ces activités et à engager un programme de recherche qui mènera à de prochaines publications, notamment en s'intéressant aux pratiques concrètes des chercheur·ses des laboratoires de sciences sociales (questionnaires, entretiens, etc.) qui font de la politique comparée internationale.

Le Groupe de Travail sur l'Anthropocène de la RIPC
& le Comité de rédaction de la RIPC